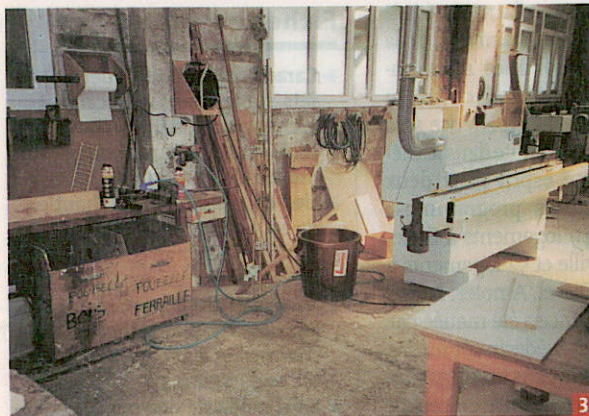


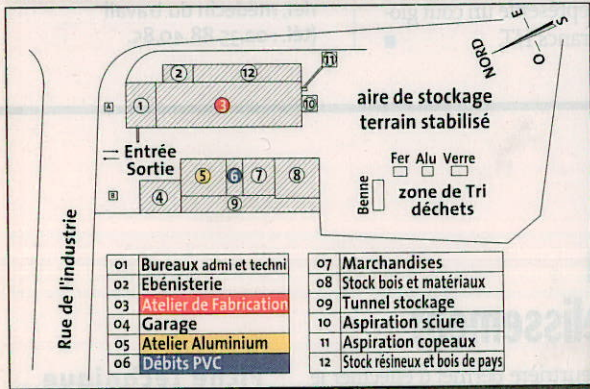
LAURÉAT

LOISEAU MENUISERIE

# Aspirer les poussières de sciage et de ponçage, et trier les déchets



**Zéro rejet de poussière dans l'air.** Un double système d'aspiration permet de dissocier aspiration des sciures et des copeaux. Les sciures sont récupérées dans des bidons de 200 litres.



« Notre entreprise a toujours mis un point d'honneur à travailler proprement : une fois achevés, nos chantiers sont impeccables et nos ateliers aspirés en permanence », se félicite Olivier Loiseau, comptable de l'entreprise Loiseau Menuiserie. La menuiserie familiale est gérée par trois frères, Dominique, le technico-commercial, Bernard, le gérant, et Olivier. Elle fonctionne comme une PME, avec « l'état d'esprit d'une entreprise artisanale », et emploie vingt personnes, pour un chiffre d'affaires de 17 millions de francs par an. « Dans le domaine des déchets, nous voulons donner aux compagnons les moyens d'effectuer un tri sélectif, à l'atelier et sur les chantiers. Par ailleurs, en partenariat avec la caisse régionale d'assurance maladie, nous luttons contre les nuisances liées à la poussière à l'aide d'une séparation de l'aspiration sur machine qui récupère la sciure de sciage et du ponçage », explique notamment l'entrepreneur.

Dans les ateliers, l'aspiration permanente des poussières était effectuée par un groupe d'aspiration qui traitait la vingtaine de machines, sciures et copeaux confondus. L'entreprise a investi dans un deuxième groupe, en décembre 1999, plus performant, muni de filtres à membranes avec turbine, et chargé d'aspirer la sciure uniquement. Ce qui a permis de multiplier par deux la qualité de l'aspiration. Un système électronique secoue régulièrement ses filtres et les désencrasse en permanence. Puis les poussières sont récupérées dans des bidons de 200 litres. Les aspirations démarrent dès qu'une machine est mise en route : il n'y a plus aucun rejet de poussière dans l'air. L'investissement réalisé représente 160 000 francs hors taxes et a été subventionné par la caisse régionale d'assurance-maladie à hauteur de 31,76 % (le projet com-

prenant une formation globale des salariés aux risques industriels), en janvier 2000. Un tri des déchets à la source s'effectue à l'atelier. « C'est un état d'esprit auquel nous tenons. A l'extérieur, nous travaillons en milieu habité, et nous voulons laisser derrière nous un environnement propre. Nous sensibilisons les compagnons au tri depuis trois ans. » Sur les chantiers, les compagnons prennent en charge les déchets dès l'amont. Pour cela, chaque véhicule est muni d'une poubelle : le compagnon récupère chaque jour les déchets et les rapporte à l'entreprise, où ils seront triés. Sur les gros chantiers, encombrants, gravats et emballages sont récupérés dans des bennes, présentes sur place, ou en fonction des besoins, avec un système de rotation. Autre avantage : l'entreprise ne participe plus au compte prorata. ■

**CONTACT: OLIVIER LOISEAU, LOISEAU MENUISERIE, ZI PIERRE-BRUNE, 85110 CHANTONNAY TÉL. : 02.51.48.54.54 FAX : 02.51.94.81.61**

## Fiche technique

### ASPIRATION DES POUSSIÈRES

- **Caractéristiques** : mise en place d'un deuxième groupe d'aspiration, filtres à membranes.
- **Coût** : 160 000 francs HT.
- **Partenaires** : Caisse régionale d'assurance maladie, OPPBTP, Nantaise de machine à Bois.

### TRI DES DÉCHETS À LA SOURCE

- **Caractéristiques** : mise en place de bennes pour trier les déchets à la source sur tous les sites de travail (atelier et chantiers).
- **Coût** : bennes évacuation des déchets, de 15m<sup>3</sup> : 30 par an à environ 3 000 F l'unité.
- **Partenaires** : Sovecom, benne tout-venants ; Strverre, récupération du verre ; Klein, récupération de l'aluminium et des ferrailles ; Practice, récupération du PVC ; Agriculteurs et éleveurs, récupération des copeaux et de la sciure.